



**COVID-19
VACCINE**
Public Health
Advice

Vaccin contre le COVID-19

Informations importantes concernant le vaccin
Pfizer/BioNTech (Comirnaty) contre le COVID-19

Version 5

10 février 2021



Rialtas na hÉireann
Government of Ireland

À propos de cette brochure

Cette brochure vous informe sur le vaccin contre le COVID-19 (coronavirus).

Elle vous explique :

- ce qu'est le COVID-19
- ce qu'est le vaccin contre le COVID-19
- à qui il sera proposé en premier et pourquoi
- pourquoi il est important de se faire vacciner
- qui ne doit pas se faire vacciner et qui doit attendre avant de se faire vacciner
- la sécurité du vaccin et ses effets secondaires
- où obtenir davantage de renseignements

Veillez lire attentivement cette brochure. Vous pouvez également contacter un.e professionnel.le de santé, notamment votre médecin généraliste (docteur.e) ou un.e pharmacien.ne, pour en savoir plus sur le vaccin.

Qu'est-ce que le COVID-19 ?

Le COVID-19 est une maladie qui affecte les poumons et les voies respiratoires, et parfois d'autres parties du corps.

Elle est provoquée par un virus appelé coronavirus. Le COVID-19 est une maladie hautement infectieuse.

Elle se propage dans l'air à travers les gouttelettes produites par les personnes en toussant ou en éternuant. Il est également possible d'être contaminé.e en touchant des surfaces où les gouttelettes ont atterri puis en se touchant les yeux, le nez ou la bouche.

Le COVID-19 peut entraîner une maladie grave, l'hospitalisation et même le décès de la personne atteinte.

Les symptômes les plus courants du COVID-19 incluent les suivants :

- fièvre (forte température, de 38 °C ou plus)
- toux récente, sèche ou tout autre type de toux
- essoufflement ou difficultés respiratoires
- perte de goût ou d'odorat ou changement de ces sens (vous avez remarqué que vous ne sentez plus l'odeur ou le goût des choses, ou qu'elles ont une odeur ou un goût différent)

Il est possible que vous ne présentiez aucun de ces symptômes ou que vous vous sentiez juste moins bien que d'habitude. Les symptômes peuvent mettre jusqu'à 14 jours avant d'apparaître. Ils peuvent s'apparenter aux symptômes d'un rhume ou de la grippe.

Si vous présentez des symptômes courants de COVID-19, confinez-vous (restez dans votre chambre) et téléphonez à votre médecin généraliste (docteur.e). Il ou elle pourra vous proposer de passer un test du COVID-19. Pour obtenir plus d'informations sur le COVID-19, consultez la page www.HSE.ie/coronavirus ou appelez HSELive au **1850 24 1850**.

Quelles sont les personnes les plus à risque en cas d'infection au COVID-19 ?

Les personnes de 65 ans ou plus et celles atteintes de certaines maladies présentent un plus grand risque de tomber gravement malades si elles attrapent le COVID-19.

Les personnes âgées vivant dans des établissements de soins de longue durée présentent également un risque plus élevé de développer une maladie grave si elles attrapent le COVID-19, car le virus se propage rapidement entre personnes vivant sous le même toit.

Les professionnels de santé sont davantage exposés que les autres au COVID-19.

Qu'est-ce que le vaccin contre le COVID-19 ?

Un vaccin est une substance censée améliorer l'immunité (la protection) à une maladie donnée.

Le vaccin contre le COVID-19 offre ainsi une protection contre le COVID-19.

Si les gens sont vaccinés, le nombre d'entre eux tombant gravement malade ou même décédant du COVID-19 devrait baisser dans notre communauté. Les vaccins apprennent à votre système immunitaire comment vous protéger des maladies.

Il est beaucoup plus sûr pour votre système immunitaire d'apprendre à vous protéger à travers la vaccination qu'en attrapant le COVID-19.

À qui proposons-nous le vaccin en premier ?

Le HSE (ou « Health Service Executive », le service de santé irlandais) propose le vaccin en premier lieu aux personnes les plus à risque en cas de contraction du COVID-19.

Les vaccins seront distribués au fur et à mesure qu'ils arrivent en Irlande.

Vous pouvez consulter la liste des groupes de vaccination à la page

www.gov.ie/covid19vaccine

- aux personnes âgées de 65 ans ou plus et vivant dans un établissement de soins de longue durée ;
- aux professionnels de santé en première ligne.

Vous pouvez consulter la liste complète des groupes prioritaires à la page www.gov.ie/covid19vaccine

Si vous avez le choix de vous faire vacciner ou non, le HSE vous recommande fortement de le faire dès que le vaccin vous sera proposé. Le HSE propose le vaccin gratuitement.

Avant l'administration du vaccin, vous devrez lire cette brochure ainsi que la brochure d'information pour les patients (Patient Information Leaflet). Vous trouverez cette dernière à la page www.hse.ie/covid19vaccinePIL.

Vous pouvez également contacter par avance un.e professionnel.le de santé. Si vous décidez de vous faire vacciner, vous donnerez votre consentement, qui sera archivé.

Qui est mon vaccinateur / ma vaccinatrice ?

Votre vaccinateur/vaccinatrice est la personne qui vous administre le vaccin.

Il s'agit d'un.e professionnel.le de santé formé.e et travaillant avec le HSE, par exemple un infirmier / une infirmière, un.e docteur.e ou un.e pharmacien.ne.

Pourquoi est-il important de recevoir le vaccin contre le COVID-19 ?

En vous faisant vacciner contre le COVID-19, vous devriez être protégé.e contre les complications graves du COVID-19. En proposant le vaccin à la population, notre objectif est de protéger les gens, de diminuer la maladie et de réduire le nombre de décès provoqués par le virus.

J'ai déjà eu le COVID-19, faut-il quand même me faire vacciner ?

Oui. Même si vous avez eu le COVID-19 auparavant, vous êtes susceptible de l'attraper à nouveau.

Le vaccin réduira le risque d'attraper le COVID-19 encore une fois. Et même si vous êtes à

nouveau contaminé.e par le COVID-19, le vaccin peut réduire la gravité de vos symptômes.



J'ai le COVID-19 en ce moment, dois-je me faire vacciner ?

Non. Retardez la vaccination jusqu'à ce que vous soyez guéri.e du COVID-19.

Reculez la vaccination pendant :

- au moins quatre semaines à partir de l'apparition des premiers symptômes ; ou
- quatre semaines à compter du moment où vous avez été testé.e positif/positive au COVID-19.

Obtenir le vaccin

Où puis-je accéder au vaccin ?

Vous obtiendrez le vaccin dans un centre de vaccination, dans le cabinet de votre médecin généraliste ou dans une pharmacie locale.

Si vous vivez dans un établissement de soins de longue durée, le vaccin vous sera proposé dans cette structure.

Si vous êtes un.e professionnel.le de santé en première ligne, le vaccin vous sera proposé sur votre lieu de travail ou dans un centre de vaccination.

Nous indiquerons aux groupes prioritaires suivants où et quand ils pourront avoir accès au vaccin, au fur et à mesure que sa disponibilité se généralisera.

Nous vous préviendrons par le biais de publicités ou d'invitations directes au moment où sera venu votre tour de vous faire vacciner. Il est important de ne pas contacter le HSE pour une vaccination avant ce moment.

Quel vaccin est disponible ?

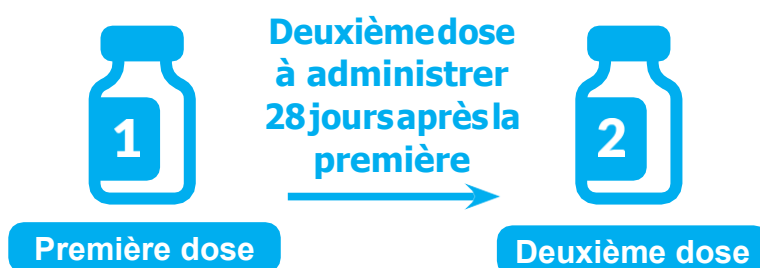
Le vaccin que nous proposons s'appelle Comirnaty et a été mis au point par Pfizer/BioNTech.

Ce vaccin à ARN messenger apprend à votre corps à produire une protéine pour déclencher une réponse immunitaire sans utiliser le virus vivant qui provoque le COVID-19.

Votre corps produit alors des anticorps qui aident à combattre l'infection en cas d'attaque future du virus COVID-19 réel.

Comment est administré le vaccin contre le COVID-19 ?

Le vaccin contre le COVID-19 est administré sous forme de piqûre dans le bras. Cela ne prend que quelques minutes.



De combien de doses du vaccin contre le COVID-19 aurai-je besoin ?

Il vous faudra deux doses de vaccin contre le COVID-19 pour obtenir la meilleure protection. La deuxième dose devra être administrée 28 jours (quatre semaines complètes) après la première dose.

Le vaccin est-il sûr ?

Le HSE n'utilise que des vaccins qui répondent aux exigences requises en matière de sécurité et d'efficacité.

Si le développement de vaccins contre le COVID-19 a été beaucoup plus rapide que d'habitude pour un vaccin, le vaccin que nous vous proposons est cependant passé par toutes les phases nécessaires au développement et à l'approbation d'un vaccin sûr et efficace.

Pour que son utilisation soit approuvée, le vaccin contre le COVID-19 a donné lieu à tous les essais cliniques et tous les contrôles de sécurité par lesquels doit passer l'ensemble des médicaments autorisés à la vente, conformément aux normes de sécurité internationales.

Le vaccin que nous vous proposons s'appelle Comirnaty et a été mis au point par Pfizer / BioNTech. Ce vaccin :

✓ a été testé sur des milliers de personnes dans le cadre d'essais cliniques ;

répond à des exigences strictes en matière de sécurité, de qualité et d'efficacité, et a été ✓ approuvé et autorisé par les autorités de réglementation. Pour l'Irlande, cette autorité est l'Agence européenne des médicaments (EMA, pour European Medicines Agency). Consultez le site Web www.ema.europa.eu pour obtenir plus de renseignements.

Quels sont les effets secondaires du vaccin ?

Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent provoquer des effets secondaires.

La plupart d'entre eux sont légers ou modérés, de courte durée, et ne concernent pas tout le monde.

Plus d'une personne sur dix peut avoir les réactions suivantes :

- sensation de fatigue
- douleur, gonflement et/ou rougeur à l'endroit du bras où la piqûre a été réalisée
- maux de tête
- douleurs musculaires
- douleurs articulaires
- nausées
- fièvre (température de 38 °C ou plus)

Plus rarement, les personnes peuvent développer une démangeaison à l'endroit où le vaccin a été injecté, un gonflement des ganglions lymphatiques, ou de la somnolence. Ces effets secondaires sont observés sur plus d'une personne sur 1 000.

La paralysie faciale de Bell est un effet secondaire rare, observé chez plus d'une personne sur 10 000. Les effets secondaires graves, comme une réaction allergique sévère, sont extrêmement rares, et ont été observés chez environ 1 personne sur 100 000. Votre vaccinateur/vaccinatrice est formé.e pour pouvoir traiter toute réaction allergique très rare. Le vaccin contre le COVID-19 a fait l'objet des mêmes essais cliniques et contrôles de sécurité que tous les autres vaccins autorisés, mais il s'agit d'un nouveau produit, pour lequel nous disposons d'informations limitées sur les effets secondaires à long terme.

Au fur et à mesure que plus de gens se font vacciner en Irlande et dans le monde, des informations supplémentaires concernant les effets secondaires seront disponibles.

Le HSE mettra régulièrement à jour ces informations sur son site Web, et si nécessaire, actualisera les brochures d'information fournies aux patients lors de l'administration de la première ou de la deuxième dose du vaccin.

Fièvre après la vaccination

Il est courant d'avoir de la fièvre après une vaccination. En général, celle-ci survient dans les deux jours (48 heures) suivant l'administration du vaccin, et disparaît au bout de deux jours.

Vous êtes davantage susceptible d'avoir de la fièvre après la deuxième dose de vaccin. Si vous ne vous sentez pas bien, prenez du paracétamol ou de l'ibuprofène comme indiqué sur la boîte ou dans la brochure.

En cas d'inquiétude, demandez conseil à un.e professionnel.le médical.e.

Le vaccin contre le COVID-19 peut-il vous transmettre le COVID-19 ?

Non. Le vaccin contre le COVID-19 ne peut pas vous transmettre le COVID-19.

Il est possible d'attraper le COVID-19 avant de se faire vacciner et de ne pas se rendre compte des symptômes avant le rendez-vous de vaccination.

Si vous présentez des symptômes courants de COVID-19, il est important de vous confiner (restez dans votre chambre) et de passer un test pour savoir si vous avez le COVID-19.

Si vous avez de la fièvre qui commence plus de deux jours après votre vaccination, ou qui dure plus de deux jours, confinez-vous et demandez à votre médecin généraliste de vous faire passer un test du COVID-19.

Si vous avez des symptômes après la première dose, vous devez quand même recevoir la deuxième dose.

La première dose peut vous offrir une certaine protection, mais il faut une deuxième dose pour avoir la meilleure protection possible contre le virus.

Y a-t-il des personnes qui ne doivent pas se faire vacciner contre le COVID-19 ?

Oui. Vous ne devez pas recevoir le vaccin contre le COVID-19 si :

- ❯ vous avez déjà eu une réaction allergique grave à l'un des composants du vaccin (notamment au polyéthylène glycol). Lisez la brochure d'information pour les patients pour voir la liste des composants ;
- ❯ vous avez eu une réaction allergique grave à une dose précédente de ce vaccin.

Si vous avez eu une réaction allergique immédiate à tout autre vaccin, traitement injectable ou au polysorbate 80, consultez votre médecin avant de vous faire vacciner contre le COVID-19.

La plupart des gens pourront recevoir le vaccin en toute sécurité. La personne vous vaccinant pourra répondre à toutes vos questions lors du rendez-vous prévu pour l'administration du vaccin.

Vous recevrez également à cette occasion une brochure de recommandations post-vaccinales et une carte de vaccination indiquant le nom et le numéro de lot du vaccin qui vous aura été administré.

Puis-je recevoir le vaccin contre le COVID-19 si j'ai une température élevée ?

Non. Vous devez retarder la vaccination si vous avez de la fièvre (température de 38 °C ou plus) jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux.

Est-il sûr de se faire vacciner en cas de grossesse ou d'allaitement ?

Rien ne démontre que le vaccin contre le COVID-19 présente un risque en cas de grossesse.

Le vaccin n'a pas été testé à grande échelle sur des femmes enceintes, aussi les données actuellement disponibles sont limitées.

Si vous êtes une professionnelle de santé ou que vous faites partie d'un groupe à risque et que vous êtes enceinte, consultez votre obstétricien.ne ou votre médecin généraliste concernant la possibilité de vous faire vacciner contre le COVID-19. Vous pouvez recevoir le vaccin contre le COVID-19 si vous allaitez.

Combien de temps faut-il pour que le vaccin fonctionne ?

Après avoir reçu les deux doses du vaccin contre le COVID-19, la plupart des gens seront immunisés. Cela signifie qu'ils seront protégés contre le COVID-19.

Il faut attendre 7 jours après la deuxième dose pour obtenir l'efficacité.

Il existe un risque que vous attrapiez quand même le COVID-19 si vous êtes vacciné.e.

Le vaccin marche-t-il pour tout le monde ?

Le vaccin a été testé sur des personnes âgées de 16 ans et plus. Les données actuelles montrent que le vaccin protège 95 % des gens qui l'ont reçu.

Si votre système immunitaire est affaibli, l'injection du vaccin ne présente pas de risque supplémentaire, mais il est possible qu'il ne soit pas aussi efficace sur vous.

Comment signaler des effets secondaires ?

Comme pour tous les vaccins, vous pouvez signaler des effets secondaires soupçonnés à l'autorité irlandaise de réglementation des produits de santé (Health Products Regulatory Authority ou HPRA).

La HPRA est l'autorité réglementaire qui se charge des médicaments, des appareils médicaux et autres produits relatifs à la santé en République d'Irlande.

Dans le cadre de son rôle de surveillance de la sécurité des médicaments, la HPRA gère un système par lequel les professionnel.le.s de santé ou les membres du public peuvent signaler tout effet indésirable (effet secondaire) soupçonné associé à des médicaments et vaccins et survenus en Irlande.

La HPRA recommande fortement de signaler les effets indésirables (effets secondaires) soupçonnés associés aux vaccins contre le COVID-19 afin d'aider à la surveillance continue en vue de leur utilisation sûre et efficace.

Pour signaler un effet indésirable soupçonné du vaccin contre le COVID-19, allez à la page www.hpra.ie/report. Vous pouvez également demander à votre médecin ou à un.e membre de votre famille de le faire pour vous. Il convient de fournir toutes les informations à disposition, et si possible de préciser le numéro de lot du vaccin.

La HPRA ne peut fournir de conseils médicaux sur des cas individuels. Il est recommandé aux membres du public de contacter leur professionnel.le de santé (docteur.e ou pharmacien.ne) en cas d'inquiétude quant à leur santé.

Combien de temps dure l'immunité offerte par la vaccination ?

Nous ne savons pas encore combien de temps cette immunité durera.

Des essais cliniques sont en cours afin de répondre à cette question.

Une fois vacciné.e, est-ce que le risque de contamination d'autres personnes au COVID-19 disparaît ?

Nous ne savons pas encore si le fait d'être vacciné.e vous empêche de contaminer d'autres personnes avec le virus du COVID-19. Voilà pourquoi il est important que nous continuions tous à suivre les recommandations en matière de santé publique pour stopper la propagation du virus. Il faut notamment continuer à :

- suivre les recommandations en termes de distanciation physique (en restant à 2 m de distance des autres si possible)
- porter une protection faciale
- se laver les mains régulièrement

Le HSE, le Ministère de la santé irlandais et l'Organisation mondiale de la santé vous recommandent de vous faire vacciner au moment où la possibilité de le faire vous est donnée.

Merci de vous protéger et de protéger les autres.

En savoir plus

Pour en savoir plus, lisez la brochure d'information pour les patients. Elle sera imprimée et vous sera remise le jour de votre vaccination. Vous pouvez également la trouver à la page www.hse.ie/covid19vaccinePIL

Vous pouvez par ailleurs parler à un.e professionnel.le de santé, notamment votre médecin généraliste (docteur.e), votre pharmacien.ne ou votre équipe soignante.

Vous pouvez aussi consulter le site Web du HSE à l'adresse www.hse.ie/covid19vaccine, ou appeler HSELive au **1850 24 1850**.

Pour plus de renseignements sur le vaccin contre le COVID-19, y compris des documents dans d'autres formats et une aide à la traduction, consultez la page [HSE.ie/covid19vaccinematerials](https://www.HSE.ie/covid19vaccinematerials)

Vos informations à caractère personnel

Afin d'administrer le vaccin en toute sécurité et d'enregistrer les informations nécessaires en vue de surveiller et de gérer le vaccin, le HSE effectuera le traitement de vos informations à caractère personnel.

Toutes les informations traitées par le HSE le seront conformément à la législation générale, et en particulier au Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur en 2018.

Le traitement de vos données sera loyal et licite. Le traitement sera strictement effectué aux fins spécifiques à la gestion des vaccinations.

Le principe de minimisation des données a été appliqué. En vertu de ce principe, seules les données nécessaires à vous identifier, vous donner un rendez-vous, enregistrer votre vaccination et surveiller ses effets seront enregistrées.

En tant que personne concernée en vertu du RGPD, vous disposez des droits suivants relatifs à vos données à caractère personnel qui sont traitées :

- Demander des informations sur et un accès à vos données à caractère personnel (droit communément désigné sous le nom de « demande d'accès de la personne concernée »). Cela vous permet de recevoir une copie des données à caractère personnel que nous détenons à votre sujet et de vérifier que nous les traitons de manière licite.
- Demander la correction des données à caractère personnel que nous détenons à votre sujet. Cela vous permet de corriger toute information incomplète ou inexacte que nous détenons sur vous.
- Demander l'effacement de vos données à caractère personnel. Cela vous permet de nous demander de supprimer les données à caractère personnel lorsqu'aucune bonne raison ne justifie la poursuite de leur traitement de notre part. Vous avez également le droit de nous demander de supprimer vos données à caractère personnel si vous exercez votre droit à vous opposer au traitement.
- Vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel. Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse www.HSE.ie/eng/gdpr



**COVID-19
VACCINE**
Public Health
Advice

Document publié par le
HSE le 10 février 2021



Rialtas na hÉireann
Government of Ireland